



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article3>

# Rapport moral (congrès 1998)

- Le parti - Textes de référence -

Date de mise en ligne : mercredi 17 janvier 2007

---

**Union des Forces de Progrès**

---

**Mesdames, Messieurs, Camarades congressistes, Le Congrès extraordinaire de notre Parti s'ouvre dans des conditions historiques particulières pour la Mauritanie et ses populations. En effet, l'UFD/EN a vu le jour pour répondre à des exigences primordiales relatives à l'indépendance, à l'unité nationale, à la démocratie pluraliste et à la justice sociale dans notre pays. C'est parce que certains de nos anciens compagnons ont porté une atteinte grave aux obligations découlant de ces exigences que notre Parti est entré dans une crise profonde. Le Congrès extraordinaire que nous tenons ainsi, réclamé par la grande majorité des sections et des fédérations du Parti, a pour objectif essentiel de trouver une juste solution à cette crise et d'ouvrir des voies nouvelles pour notre pays et notre peuple. Le présent rapport moral traitera succinctement de la crise, procédera ensuite à une analyse de la situation internationale, de la situation régionale et nationale, avant d'envisager son évolution prévisible et de définir les grands traits de notre politique.**

### 1. LA CRISE DU PARTI

Si notre Parti a connu de profondes secousses au cours de son existence tumultueuse, c'est surtout à partir de septembre 1997 qu'il est entré dans une crise remettant en cause ses principes fondateurs et menaçant son existence. Un groupe de cadres du PRDS d'obédience nassériste ayant démissionné de ce Parti, ont formulé leur demande d'adhésion à l'UFD/EN et reçu l'accord de l'ancien SG, M. Ahmed Ould Daddah et de ses amis politiques les plus proches. En dépit de nos démarches et de nos efforts pour le persuader de solutions consensuelles en vue de préserver l'unité de Parti, M. Ahmed Ould DADDAH, refusant de respecter les formes et les procédures en vigueur au sein de l'UFD/EN, violant ses règles de fonctionnement, annonçait l'adhésion du groupe des nasséristes à l'UFD/EN, au cours de la séance du Bureau exécutif du 4 mars 1998. Nous avons déjà suffisamment traité des circonstances et des conditions dans lesquelles, M. Ahmed Ould DADDAH et son groupe se sont mis en dehors du Parti pour ne pas y revenir longuement. En effet, le groupe des nasséristes incriminé a avoué, lui-même, par ses écrits et par les déclarations de ses porte-parole, avoir participé à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique du chauvinisme d'Etat qui a endeillé et meurtri notre peuple durant la période sombre 1989-1991. En les admettant dans le Parti, sans qu'ils n'aient exprimé aucun regret pour les torts qu'ils ont commis au détriment de l'ensemble de la communauté nationale, M. Ahmed Ould Daddah et son groupe, les disculpaient de leurs forfaits et portaient ainsi une atteinte grave au programme et la ligne politique de l'UFD/EN sur la question nationale, l'un des piliers fondamentaux de notre Parti. Qu'il soit clairement entendu que nous reconnaissons et soutenons les légitimes revendications des nationalités. Pour nous également, tous les Mauritaniens ont le droit d'avoir leur opinion politique, d'assumer leurs prises de position, fussent-elles nationalistes, voire particularistes comme c'est le cas pour les chauvins arabes et les nationalistes étroits négro-africains extrémistes. Cependant, nous établissons une nette distinction entre les légitimes revendications des nationalités et d'autres groupes sociaux, d'une part, et toutes les manifestations de particularisme, d'autre part. Nous sommes même disposés à envisager la collaboration et l'unité d'action avec les uns et les autres, pourvu que cela serve à préserver notre pays des menaces qui pèsent sur son existence et sur l'unité de son peuple. A notre niveau cette prise de position s'accompagne, en même temps, de la mise en oeuvre de notre droit à combattre au plan politique et idéologique toutes les formes et manifestations de particularisme, à nous opposer à toute entreprise visant à exacerber les différends et à provoquer des conflits violents entre les communautés. Nous travaillerons à affirmer clairement notre spécificité par la défense d'une politique consensuelle et processuelle de recherche de solutions aux contradictions au sein du peuple. Par contre, nos divergences avec les nationalistes extrémistes sont telles sur la question nationale qu'il n'est pas envisageable pour nous de partager avec eux le même Parti politique. L'accepter serait faire preuve de duplicité et contribuer à tromper les populations mauritaniennes : nous préconisons la coexistence pacifique entre les communautés, fondée sur la reconnaissance, le respect des différences et l'enrichissement mutuel, tandis que nos adversaires prônent l'exclusion. Bref, pour surmonter la crise profonde provoquée par l'admission anti-démocratique des nasséristes,

remettant en cause la ligne fondamentale du Parti, il n'y avait d'autre solution que le recours à l'arbitrage de la base, organisée dans les comités, les sections et les fédérations du Parti. C'est donc la demande expresse des deux tiers des sections de l'UFD/EN qui constitue le fondement juridique de la tenue du présent Congrès extraordinaire du Parti, ôtant ainsi, définitivement toute légitimité et toute légalité à M. Ahmed Ould Daddah et à son groupe. Nous défions, solennellement, nos adversaires de lui opposer une quelconque forme de démenti. Annexée au rapport moral, la liste nominative des sections qui ont permis la tenue du Congrès et de leurs membres est disponible pour tous les observateurs et les médias qui souhaiteraient en prendre connaissance et en vérifier l'authenticité. Voilà, brièvement exposés, les tenants et aboutissants de la crise, intervenus dans un contexte international, régional et national complexe.

### 2. LA SITUATION INTERNATIONALE

2.1. La mondialisation et la globalisation de l'économie, des rapports et des échanges sont les traits les plus remarquables de cette fin de siècle :

La révolution informatique et technologique, en particulier dans le domaine des communications, a accéléré la fluidité des échanges et contribué à la concentration des richesses au niveau de groupes et cartels, faisant fi des frontières et jouant pleinement de la main mise du capital financier sur la majorité des secteurs essentiels de l'économie mondiale. Un groupe de pays, d'Amérique et d'Europe notamment, exerce sa domination sur les affaires mondiales et cherche à façonner le monde selon leurs intérêts, leurs cultures et leurs civilisations. Cette volonté est contraire aux aspirations des autres parties prenantes du monde contemporain, qui constituent la majeure partie de l'humanité. Parce qu'elle est la négation du pluralisme, la mondialisation en cours, conduite par un groupe de pays qui tentent d'imposer leur volonté au monde, rencontrera la réprobation et l'opposition de la majorité des pays et des populations de la planète et, si leurs tenants s'entêtent à vouloir l'imposer, ils mettront gravement en péril la paix mondiale.

2.2. L'effondrement et la dislocation de l'empire soviétique a consacré la victoire de l'hégémonisme américain :

Dans la compétition qui l'opposait aux USA pour dominer le monde, le système soviétique s'est écroulé. La situation de la Russie est comparable à celle d'un adversaire défait à l'issue d'un conflit mondial : le délabrement de son économie, la crise profonde qui mine l'ensemble de la société, la rupture des liens de vassalité qui enchaînaient bon nombre de républiques, en sont autant de manifestations évidentes. Les USA sont aujourd'hui la puissance dont la politique exerce une influence déterminante dans les affaires mondiales. Cependant, dans les faits, les vastes regroupements de pays de divers continents (en Europe et en Asie en particulier), l'aspiration des peuples et des pays à assumer leur destin, les réserves que la politique américaine suscite ici et là, indiquent le développement de processus qui, à terme, conduiront à un monde multipolaire.

2.3. Le contexte mondial actuel offre de larges possibilités au développement de l'économie de marché et de la démocratie pluraliste dans les pays du tiers-monde :

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'apparition du camp socialiste et son opposition au camp occidental n'offraient que des possibilités insignifiantes au développement de l'économie de marché dans les pays semi-coloniaux. La Turquie constitua une exception remarquable. De nos jours, la disparition du camp socialiste, l'apparition des "dragons", des "tigres" d'Asie et des pays émergents sur d'autres continents, montre que la scène mondiale a subi de profonds changements. La crise que connaissent les pays d'Asie ne devrait point en faire douter mais, bien au contraire, aider à mieux discerner les obstacles auxquels ces pays sont confrontés dans leur choix et les réformes auxquelles ils doivent recourir pour les surmonter. En les comparant à la Chine, en particulier la base de l'épargne et des investissements des uns et des autres, on comprend encore mieux les enjeux en présence. Les processus de démocratisation en cours en Afrique, en Amérique latine, les changements politiques intervenus en

Corée du Sud, le renversement de la dictature de Suharto en Indonésie, montrent nettement que le développement et les progrès de l'économie de marché ne sauraient être durables sans la démocratie, le pluralisme l'Etat de droit et la stabilité.

2.4. Partir des besoins et des préoccupations de son pays et de ses populations ou s'ajuster suivant des considérations exogènes ?

Le Japon et les "tigres" et "dragons" d'Asie ont pu remporter des succès dans l'édification de leurs économies, en partant des besoins et des préoccupations de leurs pays, en adaptant et en acclimatant les lois générales de l'économie de marché à leurs spécificités, en particulier à leurs cultures propres. Du fait des formes mafieuses ou contraires à la transparence de leurs politiques de crédit, leurs systèmes bancaires traversent une crise profonde. Du fait, également, que les investissements dans la majorité de ces pays (Corée du Sud, Thaïlande, Indonésie, Philippines, etc.) n'étaient pas fondés sur l'épargne intérieure mais sur les ressources mises à dispositions par des investisseurs étrangers, la chute des monnaies locales et le retrait de ces capitaux ont engendré l'écroulement de l'économie de ces pays. Si, par contre, des pays comme la Chine ont pu résister à la tempête actuelle, outre l'immensité de leur marché, c'est surtout la nature de leur épargne et la part relativement limitée des investissements étrangers dans leur économie qui en constituent l'explication fondamentale. Malgré les lacunes liées au manque de transparence dans la politique de crédit et au caractère douteux de certaines créances à haut risque, la Chine est devenue une puissance dont le poids est pleinement pris en considération par les USA, le Japon et l'Europe. L'Afrique occupe une place marginale dans l'économie mondiale et c'est l'unique région de la planète où la pauvreté s'aggrave depuis trois décennies, malgré le potentiel énorme des ressources naturelles dont elle dispose et la qualité de ses ressources humaines. L'enjeu décisif pour l'avenir de la Mauritanie, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'ensemble des pays du tiers-monde porte sur la réponse à apporter à la question suivante : à partir de quelles approches édifier l'économie de marché ? Deux démarches se confrontent : celle qui préconise des réformes structurelles fondées sur les besoins et les préoccupations locales et se soucie de l'organisation de l'autonomie collective des ensembles régionaux et sous-régionaux d'une part ; celle qui milite pour le libéralisme sauvage, procède de considérations exogènes et tente d'imposer son diktat par l'intermédiaire des institutions de Breton Woods. Il ne fait aucune doute que nous militons pour la première et nous opposons à la seconde. Nous ne préconisons pas ainsi une politique de confrontation et de rupture avec ces institutions mais nous pensons qu'il est nécessaire et possible de parvenir à des compromis qui se fondent sur les intérêts de notre pays et l'organisation de l'autonomie collective des ensembles sous-régionaux auxquels nous participons. La mondialisation des échanges a largement enjambé les barrières de protection des zones d'influence et des chasses gardées, ouvrant ainsi les horizons de la coopération et du partenariat : les pays du tiers-monde disposent ainsi de nouvelles marges de manoeuvre plus favorables à leur développement endogène.

2.5. Travailler à l'instauration de la paix et à sa sauvegarde, en recherchant de justes compromis dans la gestion des conflits qui secouent le monde :

De nombreux foyers de tensions existent dans le monde : en Afrique des Grands Lacs, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique du Sud, dans les Balkans. Ce n'est pas le lieu ici de nous étendre de manière spécifique sur chacun d'entre eux et de définir notre position. D'une manière générale, nous sommes pour la recherche de solutions pacifiques à ces conflits, en recourant aux compromis tenant compte des intérêts des parties en présence. Nous voudrions illustrer nos propos en prenant deux exemples : celui du conflit israélo-arabe et de l'Afrique des Grands Lacs. Les Palestiniens et les Arabes sont parvenus, par l'intermédiaire des accords d'Oslo, à un compromis avec les travaillistes israéliens, visant à l'instauration progressive de rapports paisibles entre les communautés de la sous-région. Cette volonté est aujourd'hui mise en péril par le gouvernement Natanyhaou et la recherche de solutions sous l'égide du gouvernement américain pêche par un parti pris évident, résultant d'une politique de deux poids et de deux mesures à l'endroit des protagonistes. Tout en soutenant la recherche de la paix nous sommes pour la détermination claire et précise des responsabilités de chacune des parties dans la tension persistante, en particulier celle du gouvernement israélien qui viole les accords et s'oppose ainsi à l'instauration de la paix. L'Etat

palestinien, le Golan, le Sud Liban. L'Afrique des Grands Lacs offre le spectacle tragique du développement de violences génocidaires, porteuses de la haine entre les communautés pour plusieurs générations. C'est cet exemple douloureux qui inspire notre approche pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits intercommunautaires en Afrique. Nous sommes opposés à l'oppression nationale sous toutes ses formes et soutenons toutes les luttes émancipatrices. Par contre, nous rejetons le recours à la violence pour résoudre les questions liées à la coexistence de communautés différentes, ce qui ne signifie point la négation du droit des victimes à organiser leur auto-défense contre la violence des bourreaux. Nous préconisons la recherche de solutions de compromis, dynamiques et prenant en compte la durée pour assurer leur efficacité. Dans le même ordre d'idée nous faisons une nette distinction entre les formes de violence qui enfantent le progrès et celle qui déclenchent des spirales destructrices pour les sociétés et leurs biens. Plus proche de nous encore, la situation de notre sous-région ne manque pas de nous préoccuper à divers égards.

### 3. LA SITUATION SOUS-REGIONALE

La Mauritanie est un pays du Maghreb appartenant à l'Afrique de l'Ouest. Les changements qui interviennent au sein de ces deux entités influent sur la situation intérieure de notre pays qui affecte, à son tour, le devenir de ces deux ensembles. Trois questions particulières méritent une attention soutenue de notre part : l'évolution de la situation au Sahara occidental, l'avenir des rapports entre les pays de l'OMVS et les conflits intercommunautaires en Afrique de l'Ouest.

#### 3.1. L'évolution de la situation au Sahara occidental :

Prenant acte de la détermination du peuple Sahrawi à choisir librement son destin, les Nations unies et l'ensemble de la communauté internationale, ont réussi à enclencher le processus de recherche de solutions par la voie de l'organisation d'un référendum. Les parties en présence escomptent des résultats favorables à leurs positions : l'indépendance pour le FPOLISARIO, l'intégration au royaume pour la monarchie et le gouvernement marocains. Nous avons invariablement soutenu et continuons de défendre le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. La communauté internationale doit être particulièrement vigilante afin que les manœuvres dilatoires ne remettent en cause ce principe ou n'engendrent des situations préjudiciables à son application. L'ensemble des parties prenantes doivent prendre l'engagement solennel de respecter le résultat des urnes. Pour préserver la paix, l'une et l'autre devront laisser les portes ouvertes pour favoriser l'établissement de relations pacifiques entre les populations concernées : l'éventail des rapports nouveaux est assez large, allant de la coopération entre entités souveraines à la coexistence dans un cadre fédéral ou confédéral, fondé sur une large autonomie de toutes les parties. Peu importe, à cet égard la forme que prendront les nouveaux rapports, pourvu qu'elle résulte de la volonté librement exprimée et acceptée des parties en présence. Notre pays, ceux de l'UMA et de l'OUA, ont le devoir d'aider sincèrement à une évolution de la question du Sahara occidental dans cette direction.

#### 3.2. L'OMVS :

Des siècles durant les populations ont partagé le même espace, établi des rapports d'interpénétration et d'échanges, ponctués quelquefois par des conflits, mais toujours ouvert à la conjugaison du destin des uns et des autres et au métissage. La création d'entités étatiques modernes est un phénomène récent qui ne met pas en cause les rapports décrits précédemment. Cependant, cet état de fait impose à nos pays, en particulier à leurs gouvernements, de s'abstenir, loyalement et loin de toute forme de duplicité, de s'ingérer dans les affaires intérieures des uns et des autres. Le contexte mondial actuel, en particulier le phénomène de la mondialisation, l'héritage du passé multiséculaire et la communauté de nos destins, dictent que nous comprenions, dans toute l'Afrique de l'Ouest et au Maghreb, ainsi que dans les autres institutions sous-régionales, qu'il n'ait pas d'autre salut pour chacun de nos pays pris isolément, que l'organisation de notre autonomie collective. Forts de cela, la Mauritanie et le Sénégal doivent mettre fin à la suspicion qui empoisonne leurs rapports et leur coopération au sein de l'OMVS. Il est impérieux pour

les uns et les autres, tout en défendant leurs intérêts spécifiques, de travailler à les mettre en cohérence, à assurer leur complémentarité, à bannir et à renoncer définitivement à toute forme conflictuelle qu'ils pourraient prendre. Ainsi, et seulement ainsi, loin de tout égoïsme national, sera-t-il possible d'envisager la gestion de l'OMVS, le développement du bassin du Sénégal, en tenant compte à la fois des intérêts de l'ensemble et de chacune des parties. Ainsi, par exemple, pour parler d'une question brûlante, sera-t-il possible de voir ensemble comment les ressources en eaux peuvent prioritairement servir les programmes et les intérêts des ouvrages et activités sous-régionales, d'une part, tout en contribuant à la mise en oeuvre de programmes spécifiques, sans préjudice pour le programme sous-régional, d'autre part. Si les parties font preuve de transparence et de loyauté, et surmontent leurs égoïsmes nationaux, il leur sera possible d'exercer le contrôle sur les institutions et les personnes chargées de la gestion du patrimoine commun. Alors aucun Malien, pas un Mauritanien, ni un Sénégalais n'osera, au sein de l'OMVS, agir en partant des seuls intérêts de son pays, au risque d'être disqualifié et démis de ses fonctions : chacun accordera la priorité aux intérêts de l'ensemble, tout en veillant à la prise en compte effective de ceux de chacune des parties. Si, malgré tout, des litiges interviennent, il sera possible de les surmonter de manière bénéfique, sur la base d'un arbitrage équitable d'une institution désignée à cette fin, composée de Sages reconnus pour leur probité morale et leur sens de l'intérêt général, capables de conjuguer de manière cohérente les priorités sous-régionales et les intérêts spécifiques. Cela suppose de réformer profondément le mode de désignation des cadres de l'OMVS : ils devront être compétents, avoir beaucoup d'expérience, justifier d'une moralité avérée et être animés de l'ouverture d'esprit nécessaire pour veiller aux intérêts de l'ensemble. Dans le même ordre d'idées, les pays de l'OMVS gagneraient à envisager l'élargissement des espaces de coopération aux élus nationaux, aux élus locaux du Bassin du fleuve Sénégal, aux opérateurs économiques et aux associations de la société civile : les rencontres et les recommandations des uns et des autres, fondées sur la recherche de la bonne entente et d'une meilleure compréhension entre les populations, ne pourraient qu'être bénéfiques. Déplorant profondément la léthargie que traverse l'UMA, nous préconisons les mêmes approches dans les rapports entre la Mauritanie et les pays membres de cette institution. Il est certain que c'est en trouvant une solution juste, équitable, acceptée des différentes que l'on pourra garantir l'établissement de rapports confiants et durables.

### 3.3. Les conflits intercommunautaires et les cas singuliers de la Casamance et de la Guinée-Bissau :

La situation tragique qui se développe en Afrique des Grands Lacs devrait nous instruire suffisamment sur les cataclysmes dont les conflits intercommunautaires sont porteurs. La politique mise en oeuvre en Afrique du Sud sous la direction de Nelson Mandela, l'une des personnalités les plus marquantes de ce siècle finissant, nous indique les voies pour assurer la coexistence pacifique entre groupes différents, vivant sur le même territoire. Tout en luttant contre l'oppression et en soutenant l'égalité en droits, la reconnaissance et le respect des différences, nous devons prendre garde à ne jamais préconiser le recours à la violence pour trouver des solutions équitables et durables à la coexistence entre communautés. Bien au contraire nous devons encourager les parties en conflit à rechercher des compromis en ayant en vue la durée. Nous devons les convaincre que la violence compromettra dangereusement l'amélioration de leurs conditions d'existence et sèmera des relations haineuses qui risquent de perdurer pour plusieurs générations. Il y va des intérêts de nos voisins, c'est également cela qui sert les nôtres. Si le conflit en Guinée-Bissau n'est pas résolu par des moyens pacifiques et sur la base du principe de la non-ingérence et de la recherche de compromis favorables à la restauration de la paix sous-régionale, il pourrait à terme, avoir de graves incidences sur l'ensemble de la sous-région.

## 4. DE LA SITUATION NATIONALE

Le calme apparent qui prévaut dans notre pays ne devrait tromper ni les Mauritaniens, ni leurs partenaires. En effet des nuages s'amoncellent et sont annonciateurs de crises économiques, sociales et politiques qui pourraient se manifester sous les formes les plus inattendues : manifestations, coups de forces etc. Ces inquiétudes sont-elles le produit de notre imagination ou résultent-elles de l'observation des faits ? C'est ce que nous allons tenter d'illustrer dans le domaine économique et social, puis dans le domaine politique.

### 4.1. Au plan économique et social :

Les analystes et les spécialistes des institutions financières internationales observent, à juste titre, l'amélioration des grands agrégats économiques au cours des dernières années. Ils oublient bien souvent de mettre ces constats en rapport avec la déliquescence de l'Etat et le gouffre de plus en plus profond qui sépare une poignée de Mauritaniens fortunés et l'immense majorité des citoyens. La disparition progressive de règles de références et d'un minimum de transparence dans la gestion des affaires publiques, l'instauration de privilèges et de passe-droits, les détournements impunis des deniers publics, les nominations et les destitutions fondées sur l'unique volonté de ceux qui exercent le pouvoir d'Etat, enlèvent, de plus en plus, tout crédit à l'État et rongent ses fondements. On assiste à la naissance et à l'enracinement de lobbies tribaux maffieux qui noyautent les rouages de l'État, s'emparent des richesses du pays, dictent leurs lois à la puissance publique et opposent les citoyens sur des bases contraires à leurs intérêts véritables. Les marchés de l'État, l'octroi des crédits, les transferts de devises, la justice et l'ensemble des institutions garantes du traitement équitable des citoyens n'offrent plus la transparence nécessaire à la concurrence émulation entre citoyens, en particulier pour les opérateurs économiques. Cela va à l'encontre des principes de base du libéralisme économique, favorise l'apparition de véritables monopoles, au préjudice des intérêts des citoyens. D'une manière générale, pendant qu'un nombre de plus en plus réduit de Mauritaniens contrôlent les richesses du pays, se livrent à des gaspillages inouïs, l'immense majorité des populations, y compris ceux qui appartiennent aux classes moyennes (cadres supérieurs de l'administration, professeurs, médecins, officiers, etc), vivent dans la misère ou tout, au moins, éprouvent des difficultés de plus en plus grandes à satisfaire leurs besoins vitaux. C'est le terreau qui nourrit les explosions sociales porteuses des aventures de toute nature. L'aggravation continue des conditions de vie des populations, en particulier les couches les plus défavorisée, nous préoccupe au plus haut point. Notre parti sera partout à leurs côtés, pour les soutenir dans leurs luttes légitimes visant à améliorer leurs conditions d'existence et à promouvoir la justice sociale. Il est temps pour notre pays de mettre fin définitivement aux relations fondées sur les relations de dépendance des hommes à leurs semblables. C'est pour cela que nous serons toujours du côté des victimes de telles pratiques, esclavagistes ou semi-féodales. L'environnement politique permet-il alors de conjurer les dangers qui menacent la Mauritanie ?

### 4.2. Au plan politique :

L'avènement de la constitution de 1991 a ouvert une période nouvelle dans notre pays. Désormais, les Mauritaniens disposent d'un cadre formel leur permettant de s'organiser en partis politiques, de créer des associations diverses, de se réunir, de publier des journaux et de se protéger contre les abus en se référant à la loi fondamentale du pays. C'est là un progrès incontestable par rapport au régime du parti unique et aux régimes d'exception qui lui ont succédé. Cependant, les trafics électoraux, les atteintes graves à l'exercice de la liberté d'association, à la liberté de la presse, à l'indépendance de l'appareil judiciaire, réduisent considérablement les marges d'action possible dans le cadre de la légalité. Ainsi, par exemple, les résultats des élections législatives, sans commune mesure avec les choix des citoyens, ont-elles créé un sentiment général, largement répandu au sein de l'opinion publique : l'impossibilité de faire prévaloir les choix de la majorité des citoyens par les urnes. L'idée même de démocratie s'en trouve discréditée et ouvre la voie à toutes les dérives. Il est devenu urgent de prendre des initiatives hardies pour enrayer et inverser ce sentiment général, de mettre en oeuvre des actes convaincants pour rassurer les acteurs de la vie nationale de l'ouverture d'une étape fondée sur l'équité et la garantie de l'exercice effectif de la démocratie. En effet, si la démocratie permet à l'opposition d'aspirer et de parvenir au pouvoir par la voie pacifique, elle a aussi le mérite d'éviter à ceux qui gouvernent des chutes brutales. Si, par malheur, ceux qui gouvernent et ceux qui aspirent aux changements démocratiques ne parvenaient pas, ensemble, à créer les conditions de l'émergence de règles de jeu nouvelles, il est fort à craindre que notre pays entre dans une des périodes les plus sombres de son histoire, sujette aux aventures et aux tragédies qu'endurent bon nombre de pays africains. La politique mise en oeuvre par le pouvoir a fait la preuve de son incapacité à développer le pays sur des bases durables et dans l'équité, de son inefficacité pour sauver la Mauritanie des menaces qui pèsent sur son existence et sur son unité. Ceux qui exercent le pouvoir en Mauritanie assument la responsabilité principale de l'impasse politique dans laquelle se trouve le pays et dans la crise économique et sociale profonde qu'il traverse. Ils ont le devoir de réfléchir aux voies de sortie de crise. Nous lançons un appel solennel et pressé à tous ceux qui, au sein du PRDS et de la coalition présidentielle, partagent

nos inquiétudes, afin qu'ils usent de leur intelligence et leur influence pour contribuer aux inflexions indispensables au salut de la Mauritanie. Que ceux qui exercent les charges suprêmes du pouvoir déploient les efforts nécessaires pour mettre fin à leur entêtement, à leur assurance suffisante. Faute de cela, le pouvoir auquel ils tiennent tant risque d'être emporté par les tumultes à venir et de plonger le pays dans les affres de la guerre civile. L'opposition mauritanienne, à laquelle nous appartenons, compte des acquis indéniables, en particulier dans le rétablissement de relations de confiance entre les communautés du pays et l'instauration des conditions de la démocratie. Cependant, elle a échoué dans ses tentatives pour présenter des solutions alternatives, pertinentes et susceptibles d'unir la grande majorité des Mauritaniens de toutes les familles politiques afin qu'ils s'engagent dans des voies de la paix civile et du développement durable. Les ambitions empressées de certains dirigeants de l'opposition, le particularisme de certains de ses secteurs poussent à des développements porteurs de conflits préjudiciables à la crédibilité de l'opposition, à la stabilité et à l'unité du pays. L'entêtement du pouvoir au maintien du statu-quo, conjugué avec l'empressement de certains dirigeants de l'opposition et le particularisme extrémiste, risque de conduire à des conflits tragiques et destructeurs pour le pays. Pour conjurer les graves dangers qui menacent la paix civile, l'existence de notre pays et l'unité de son peuple, il n'est d'autre voie de salut que la réalisation du compromis national entre les parties prenantes du jeu politique. Pour avoir quelque chance de succès et de durabilité, le compromis national a grandement besoin du soutien des personnalités patriotiques, de l'ensemble des secteurs de l'opinion publique et des partenaires de notre pays. Face à la gravité de la situation, nous proclamons publiquement que notre Parti, tout en travaillant à son édification interne, recourra à toutes les formes de lutte légales nécessaires à l'adoption d'une politique de compromis national, avec l'ensemble des Mauritaniens qui seront disposés à répondre à son appel. Il s'emploiera prioritairement à convaincre l'ensemble des parties prenantes du jeu politique national à s'engager dans la voie de la réalisation du compromis national. Ils sont nombreux les Mauritaniens qui ont à coeur le salut national et qui sont disposés à consentir les sacrifices nécessaires pour sa réalisation. Plus que jamais, le moment est venu pour eux de prendre les initiatives nécessaires et de s'associer à notre appel, en particulier les personnalités qui ont pesé sur l'histoire du pays et continuent à avoir une autorité morale incontestable. Nous conjurons tous les Mauritaniens et l'ensemble de nos amis soucieux de la préservation de la paix civile, de la sauvegarde de l'existence de la Mauritanie et de l'unité de son peuple, à contribuer par leurs paroles et par leurs gestes à influencer positivement sur l'évolution du pays. Mesdames, messieurs les invités, Camarades congressistes, nous sommes persuadés de pouvoir compter sur votre sympathie et votre soutien à notre politique de compromis national. Unissons-nous pour la préservation de la paix civile en Mauritanie, la sauvegarde de l'existence de notre pays, pour l'unité de son peuple et pour la justice sociale !

Je vous remercie !